



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSignée :

Qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal, le lundi 13 juillet 2026 à 19 h 30 à la salle Wilfrid-Machabée située au 1, rue du Pont, Labelle, Québec.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande #2026-018 sur le lot 5 010 497 situé au 3, rue Paiement

Demande de dérogation mineure de 2 mètres supplémentaires sur un empiètement maximum de 2 mètres dans la marge avant, et ce, tel qu'exigé au paragraphe 2 du tableau 10 de l'article 10.2 du règlement de zonage 2002-56 pour la construction d'un balcon d'entrée.

**Explication : Dans le cadre de cette demande, le balcon serait situé à un minimum de 3 mètres de la ligne avant au lieu de 5 mètres.*

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande. Elle peut également transmettre ses commentaires à l'attention du conseil municipal avant la séance à l'adresse suivante : fbellefleur@municipalite.labelle.qc.ca

Des informations peuvent être obtenues en contactant la direction du Service de l'urbanisme au 819 681-3371 poste 5008 ou à mtrudel@municipalite.labelle.qc.ca

DONNÉ à Labelle, ce 15^e jour de juin 2026

La greffière-trésorière,

France Bellefleur, CPA